

**Prof. Jean-Henry Morin**  
Réf : JHM/mfc

**ASSEMBLEE PARTICIPATIVE DU CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE  
PROCES-VERBAL**

**de la séance du jeudi 28 avril 2016 de 12h15 à 14h40  
Salle de réunion 432-433 du CUI, Battelle**

Présents :

- Didier Buchs, corps professoral
- Gilles Falquet, corps professoral
- Luka Nerima, corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche
- Giacomo Longhi, corps des étudiant
- Paola Merlo, corps professoral
- Claudine Métral, corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche
- Jean-Henry Morin, président de l'assemblée, corps professoral
- Elie Zagury, corps du personnel administratif et technique

Eric Wehrli, directeur du CUI, invité permanent de l'assemblée

Absent :

- Sarah Sabbagh, Corps des étudiant

La séance est ouverte à 12h15 par Jean-Henry Morin.

1.- Adoption de l'ordre du jour et annonces divers

Ordre du jour accepté à l'unanimité des présents.

Annonce des divers : Locaux

2.- Communications

L'assemblée se réunira une dernière fois avant la période d'été. La date convenue est le *Mardi 28 juin 2016 à 12h*, salle du REZ à Battelle.

3.- Audition et discussion avec les candidats au poste de Directeur du CUI

Résultat du vote à bulletin secret :

5 voix Professeure Giovanna Di Marzo Serugendo.

3 voix Professeur Didier Buchs.

4.- Règlement d'études-cadre des certificats / diplômes de formation continue du CUI, vote

Accepté à l'unanimité des présents.

5.- MAS Gouvernance de l'Entreprise Globale Digitale (GEGD)

Accepté à l'unanimité des présents.

6.- Bachelor en SI & SS

Il faut remonter les questions y relatives à la commission d'enseignement dont la constitution est discutée au point suivant. Il est rappelé que c'est le comité scientifique du BA en SI&SS qui prend les décisions mais que des discussions entre les disciplines doivent intervenir afin d'identifier des synergies et collaborations.

RE et PE acceptés à l'unanimité des présents.

#### 7.- Commission de l'enseignement

L'assemblée participative a été saisie de la demande de constitution d'une commission de l'enseignement. Il est rappelé que la vocation de cette commission est de discuter entre les trois disciplines principales représentées au CUI et pour lesquelles des formations sont données par les membres du CUI.

Cette commission n'a pas formellement de pouvoirs mais a pour objectif d'identifier et de discuter des synergies et collaborations possibles entre les formations. Les résultats de ces discussions peuvent être rapportés au collège des professeurs du CUI ainsi qu'à l'assemblée participative du CUI. Les propositions émanant de cette commission sont transmises aux comités scientifiques des différentes formations pour discussions et éventuelles décisions.

Représentants de la discipline Informatique pour les Sciences Humaines :

- Paola Merlo
- Luka Nerima

Représentants de la discipline des Sciences Informatiques :

- Didier Buchs
- Stephane Marchand-Maillet

Représentants de la discipline Systèmes d'Information et Science des Services :

- Giovanna Di Marzo Serugendo
- Laurent Moccozet

#### Résultat du vote en ligne intervenu après la séance

Accepté à l'unanimité.

#### 8.- Divers

Locaux : nous attendons de connaître le nombre d'étudiants inscrits au Baccalauréat universitaire de Sciences.

Nous remercions Madame Marie-France Culebras pour la prise du PV de séance.

La séance est levée à 14h40.